

DOSSIER DE PRESSE



A31

* **RÉHABILITATION DES BASSINS D'ASSAINISSEMENT N°3 et N°4**

* **DÉMOLITION DU BASSIN D'ASSAINISSEMENT N°6**

À hauteur de Moulins-lès-Metz (57)

De mars à juin 2023

Direction interdépartementale des routes Est
Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-17h00
Tél. : 33 (0) 3 83 50 96 00 – fax : 33 (0) 3 83 32 39 22
BP 82120 – 10 et 16 promenade des Canaux
54021 Nancy cedex
www.dir-est.fr



Màj du 13/02/2023

SOMMAIRE

I – Des travaux indispensables

II – Description des travaux et impact sur la circulation

II.1 Réhabilitation du bassin n°4

II.2 Démolition du bassin n°6

II.3 Réhabilitation du bassin n° 3

III – Ce qu'il faut retenir

IV – Annexe – Présentation de la DIR Est

I – Des travaux indispensables

À hauteur des communes de Moulins-lès-Metz et Montigny-lès-Metz (57), l'autoroute A31 traverse une zone sensible du point de vue de la protection de la ressource en eau. En effet, cette zone se trouve proche de deux périmètres de captage d'eau potable.

L'autoroute a été construite dans les années 1970. Le système de collecte du réseau d'assainissement vieillissant nécessite une rénovation pour répondre aux normes en vigueur.

Les travaux prévus en 2023 sont la continuité des travaux de réhabilitation de l'ensemble des bassins du secteur de Montigny-lès-Metz, débutés en 2021.

Objectif des travaux : réhabiliter le système d'assainissement existant.

Pour ce faire, il est prévu :

- la réhabilitation des bassins d'assainissement existants chargés de traiter les eaux pluviales,
- une mise à niveau du réseau de collecte d'assainissement,
- la minéralisation du terre-plein central pour empêcher toute infiltration dans le sol,
- la création des accès aux bassins depuis l'A31 afin de faciliter leur exploitation et leur entretien.

Il s'agit de travaux importants qui seront menés sur quatre ans.



Localisation des bassins d'assainissement

Phase 1 – travaux des bassins 1, 2 et 5

- Le bassin 1 a été réalisé d'octobre à décembre 2021
- Le bassin 5 a été réalisé de mars à avril 2022
- Le bassin 2 a été réalisé de mai à juin 2022.

Phase 2 – réhabilitation des bassins 3, 4 et démolition du bassin 6.

- Les bassins 4 et 6 seront réalisés de mars à avril 2023
- Le bassin 3 sera réalisé de mai à juin 2023.

Les travaux des bassins 3 et 4 impacteront la circulation des usagers de l'A31.

Les travaux du bassin 6 impacteront les usagers de la RD157b à hauteur de la bretelle d'entrée n°3 de l'échangeur n°31 Moulines-les-Metz.

Phase 3 – minéralisation du terre-plein central

- Cette opération sera réalisée en 2024.

Le présent dossier de presse concerne les travaux de la phase 2.

II – Description des travaux et impact sur la circulation

II.1 Réhabilitation du bassin n°4

Dates prévisionnelles des travaux : 2 mois de mars à avril 2023

Les travaux consisteront à redimensionner le bassin existant (démolition et agrandissement de son volume), à mettre en place des ouvrages d'entrée et de sortie, et à créer une piste périphérique et d'accès direct depuis l'A31 pour faciliter l'entretien et l'exploitation de l'ouvrage.

Dates prévisionnelles des travaux impactant l'A31 : 1 mois (avril 2023)

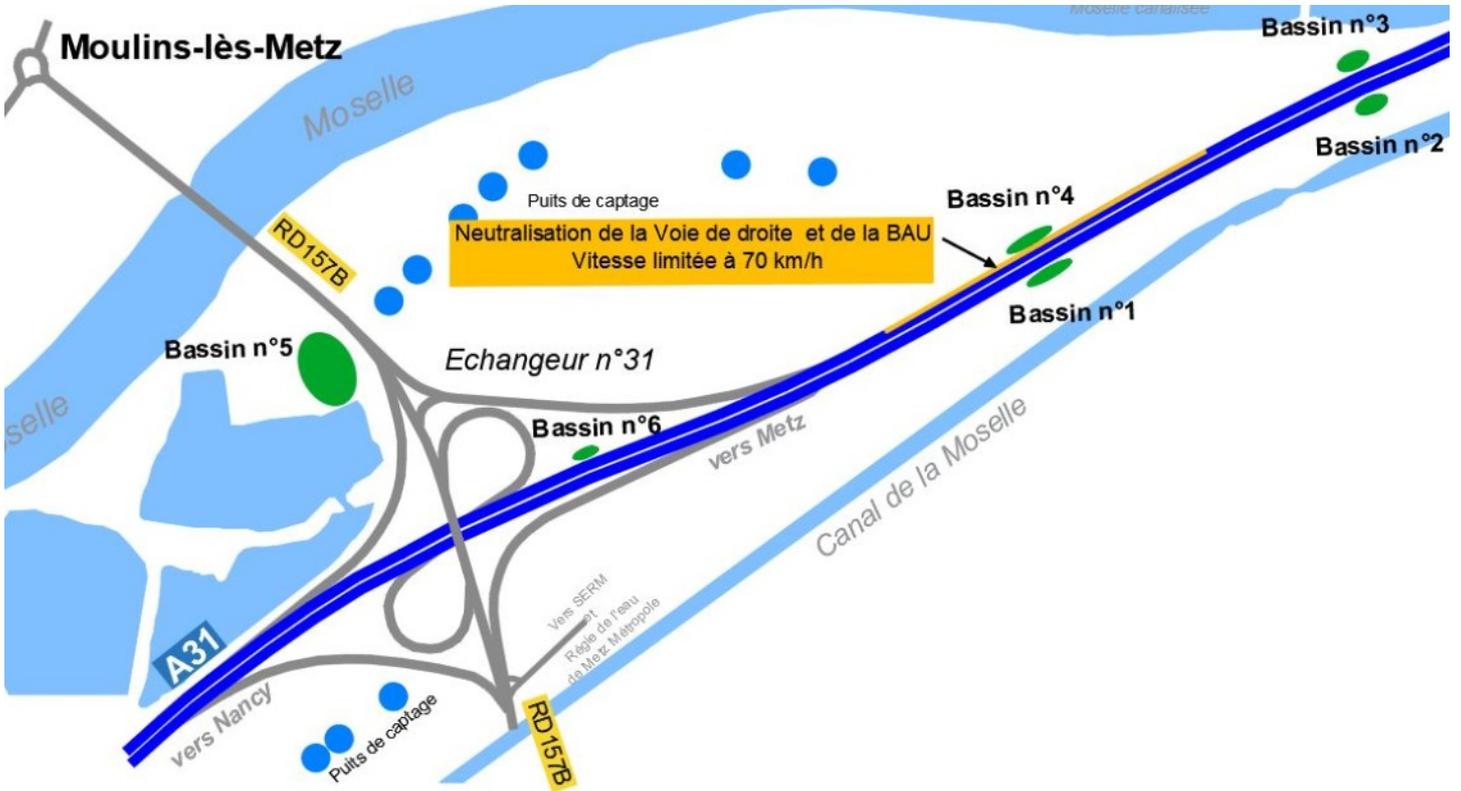
Les travaux « d'accès exploitant » au bassin d'assainissement n°4 nécessitent la neutralisation d'une voie de l'A31 dans le secteur à 3 voies.

De plus, pour la sécurité des personnels travaillant sur le chantier, la zone de travaux doit être isolée de la circulation.

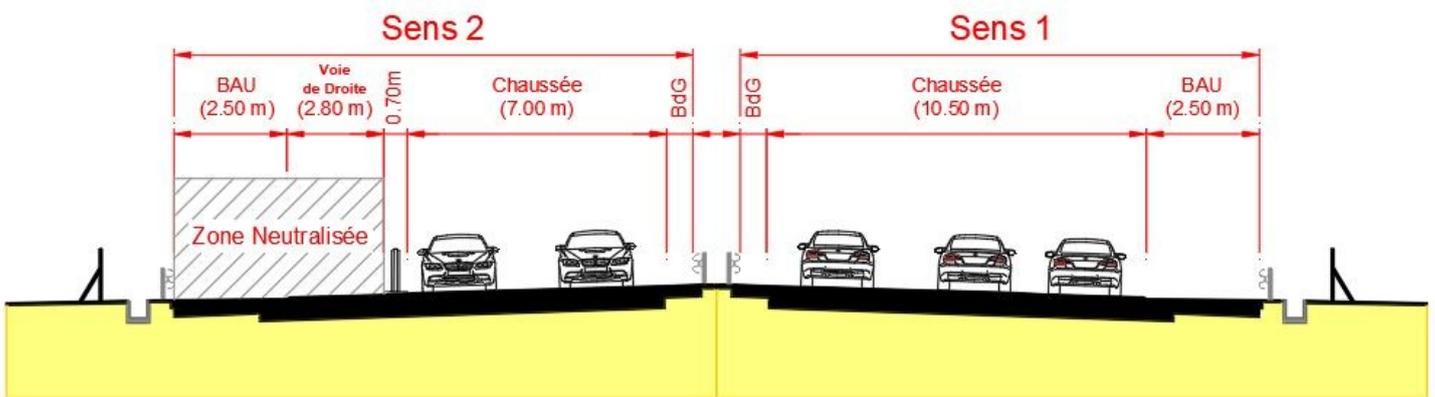
Les conséquences pour les usagers sont les suivantes

Sur l'A31 sens Metz → Nancy :

- neutralisation de la Bande d'Arrêt d'Urgence (BAU)
- neutralisation de la voie de droite,
- maintien de la circulation sur 2 voies avec une vitesse limitée à 70 km/h.



Neutralisation de la voie de droite et de la BAU



Voie de droite et Bande d'Arrêt d'Urgence neutralisées sur A31

II.2 Démolition du bassin n°6

Dates prévisionnelles des travaux : 1 mois (mars 2023)

Les travaux consisteront à démolir le bassin existant.

Dates prévisionnelles des travaux impactant la bretelle d'entrée n°3 : 1 mois (mars 2023)

La réalisation des travaux du bassin d'assainissement n°6 nécessite la neutralisation de la bretelle d'entrée n°3 à hauteur de la RD157b.

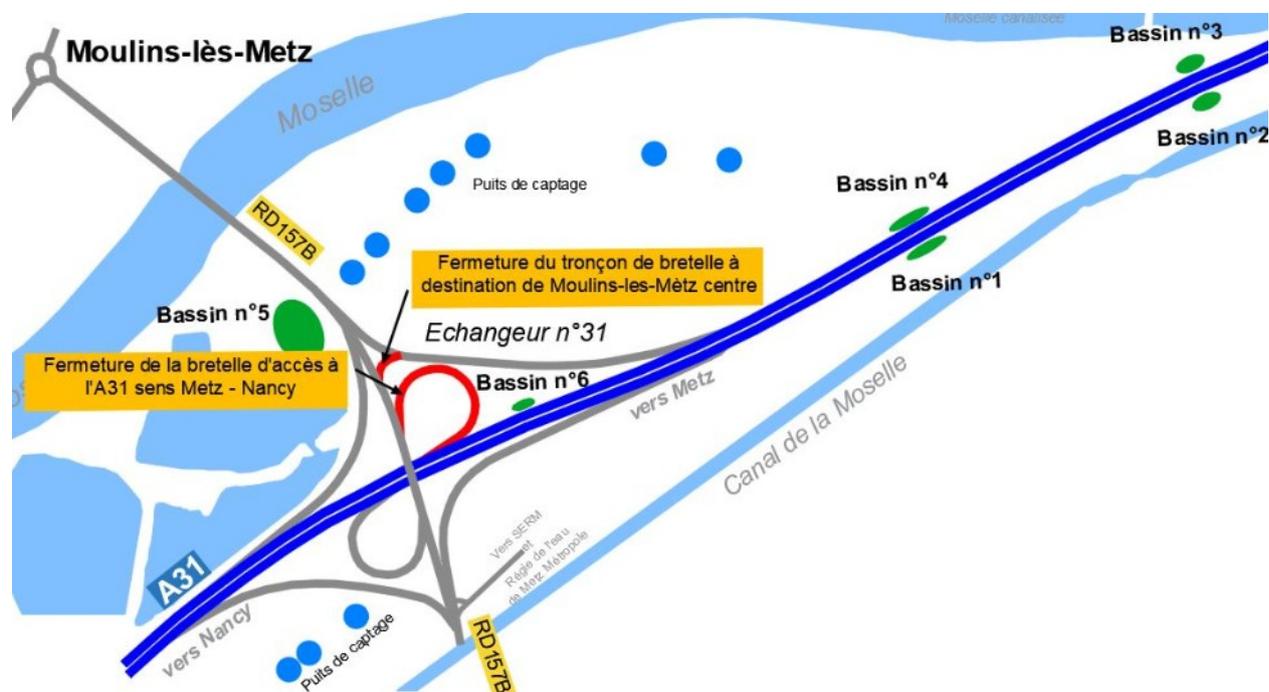
Les conséquences pour les usagers sont les suivantes

Sur l'A31 sens Metz → Nancy :

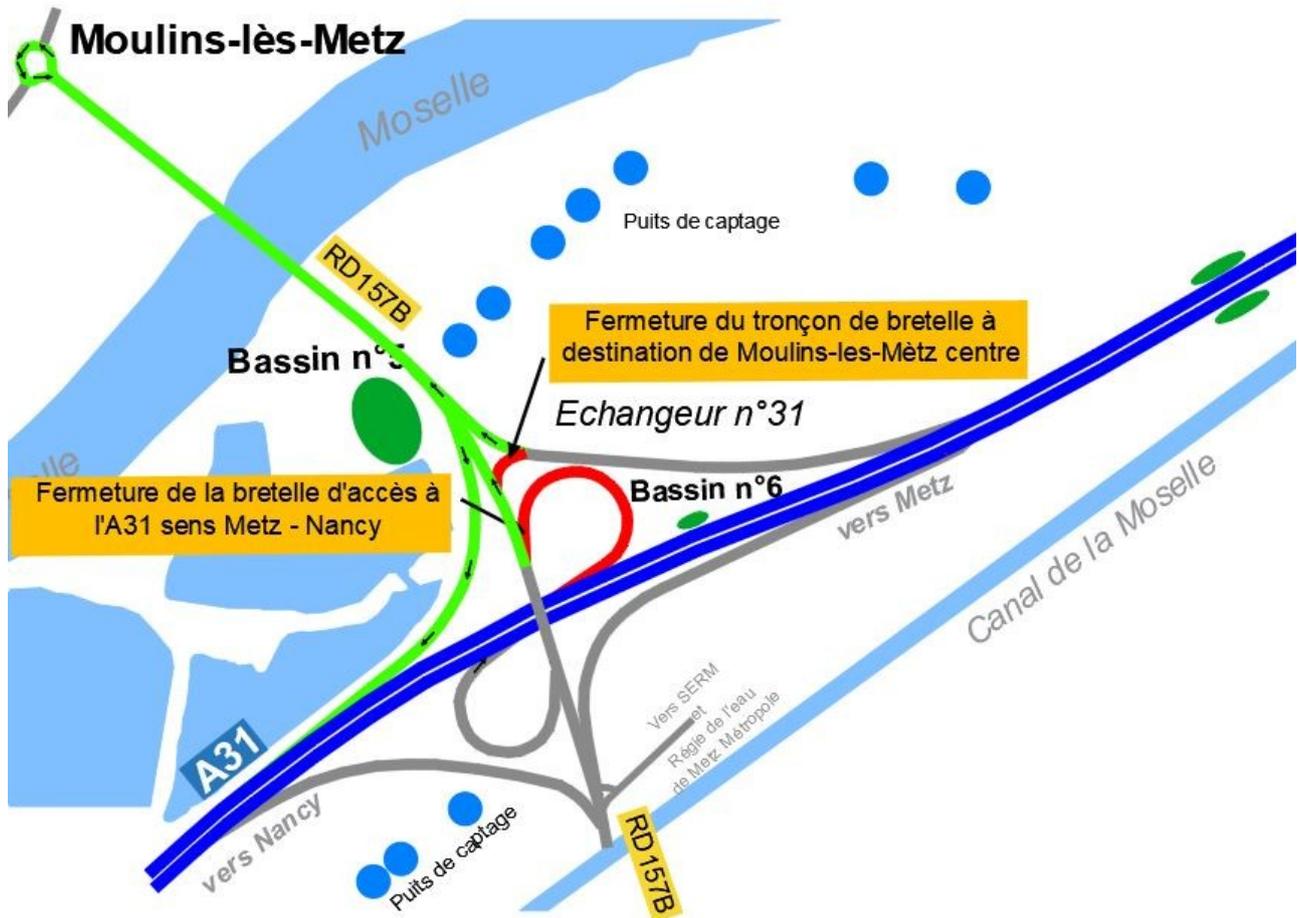
- fermeture de la bretelle d'entrée n°3 à l'A31 sens Metz → Nancy en venant de Moulins-les-Metz centre
- déviation via l'échangeur n°31 de Moulins-lès-Metz (pour les usagers souhaitant emprunter la bretelle d'entrée à l'A31 fermée)
- fermeture du tronçon de la bretelle de sortie sens Metz → Nancy à destination de Moulins-les-Metz centre,
- déviation via la RD157b (pour les usagers à destination de Moulins-les-Metz centre).

Sur la RD157b :

- fermeture de la bretelle d'entrée n°3 à l'A31 sens Metz → Nancy.



Fermeture de la bretelle d'entrée n°3 à l'A31 sens Metz → Nancy



Déviation mise en place

II.3 Réhabilitation du bassin n° 3

Dates prévisionnelles des travaux : 2 mois de mai à juin 2023

Les travaux consisteront à redimensionner le bassin existant (démolition et agrandissement de son volume), à mettre en place des ouvrages d'entrée et de sortie, et à créer une piste périphérique et d'accès direct depuis l'A31 pour faciliter l'entretien et l'exploitation de l'ouvrage.

Dates prévisionnelles des travaux impactant l'A31 : 2 mois de mai à juin 2023

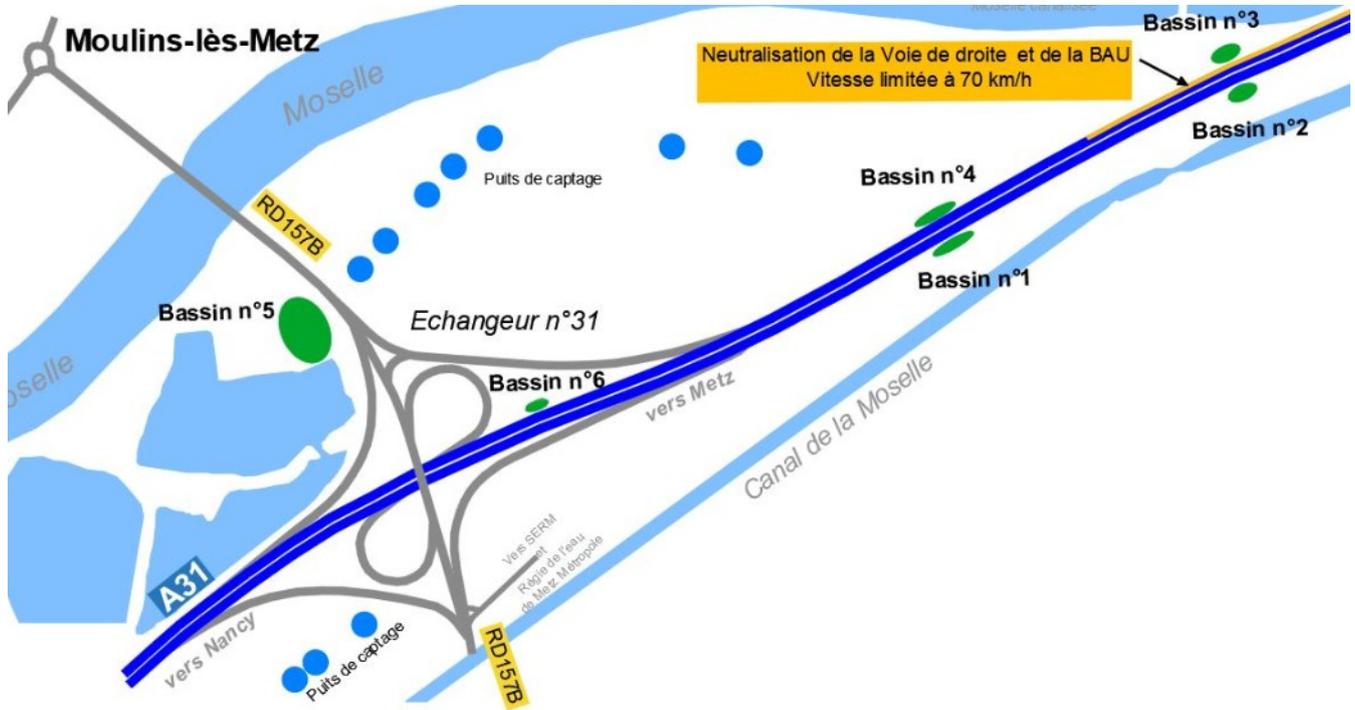
La réalisation des travaux du bassin d'assainissement n°3 nécessite la neutralisation d'une voie de l'A31 dans le secteur à 3 voies.

De plus, pour la sécurité des personnels travaillant sur le chantier, la zone de travaux doit être isolée de la circulation.

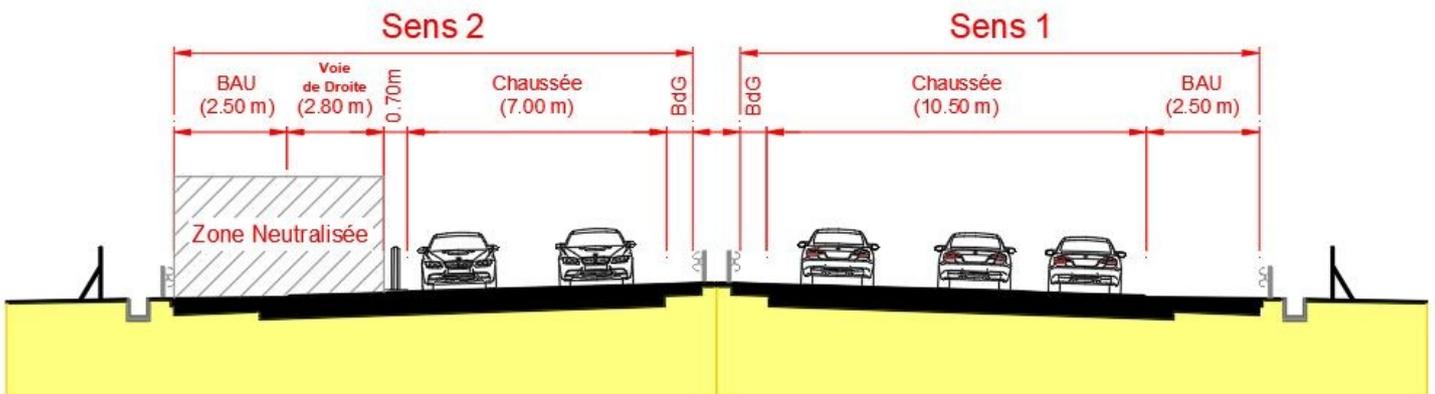
Les conséquences pour les usagers sont les suivantes

Sur l'A31 sens Metz → Nancy :

- neutralisation de la Bande d'Arrêt d'Urgence (BAU),
- neutralisation de la voie de droite,
- maintien de la circulation sur 2 voies avec vitesse limitée à 70 km/h.



Neutralisation de la Voie de droite et de la BAU



Voie de droite et Bande d'arrêt d'urgence neutralisées sur A31

III – Ce qu’il faut retenir

1) Les travaux programmés par la DIR Est pour réhabiliter les bassins d’assainissement n°3 et n°4 et démolir le bassin n°6 devraient entraîner des perturbations significatives aux heures de pointe du matin (7h-9h) pour les usagers de l’A31 entre avril et juin 2023.

2) Les usagers sont invités à adapter leurs déplacements pour éviter la zone chantier pendant les heures les plus chargées.

3) Les usagers seront contraints de diminuer leur vitesse aux abords de la zone de travaux pour leur sécurité et celles des personnels travaillant sur le chantier.

Les usagers seront informés des dates précises par communiqués de presse.

Pour ceux qui ne pourront pas éviter ce secteur et pour réaliser au mieux leurs déplacements, la DIR Est diffusera :

une information générale *via* :

- * les médias
- * le site internet de la DIR Est
- * les panneaux d’information de part et d’autre des chantiers

une information en temps réel :

- * sur les panneaux à messages variables
- * par la radio sur le niveau de perturbation

**La DIR Est remercie les automobilistes de leur compréhension,
pour la gêne occasionnée et leur recommande la plus grande prudence,
afin d’assurer leur propre sécurité et celle des agents travaillant sur le chantier.**

Contact presse : Bureau Management et Communication

communication.dir-est@developpement-durable.gouv.fr

06 19 18 05 57 - 06 42 52 55 60

Siège de la Direction interdépartementale des routes Est

Horaires d’ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-17h00

Tél. : 33 (0) 3 83 50 96 00 – fax : 33 (0) 3 83 32 39 22

BP 82120 – 10 et 16 promenade des Canaux

54021 Nancy cedex

IV – Annexe – Présentation de la DIR Est

La DIR Est - Direction Interdépartementale des Routes Est créée par arrêté interministériel du 26 mai 2006 est un service déconcentré du Ministère chargé des Transports.

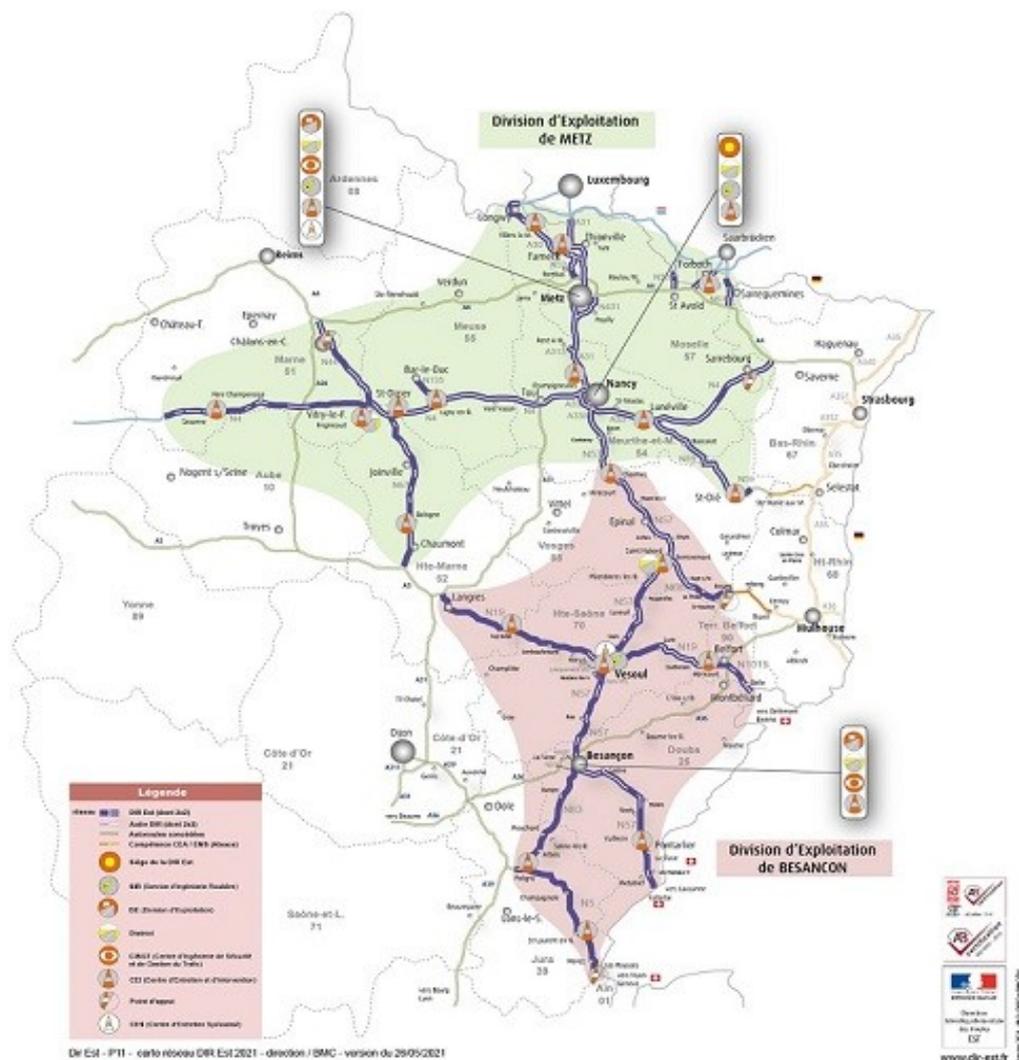
La DIR Est relève de l'autorité du préfet du Bas-Rhin, préfet de la région Grand Est, préfet coordinateur des itinéraires routiers. Elle est opérationnelle depuis le 23 octobre 2006.

Son réseau routier s'étend sur 2 régions (Grand Est et Bourgogne Franche-Comté, en partie), sur 10 départements et compte 1 340 km de routes nationales et autoroutes non concédées (hors bretelles).

Son organisation s'articule autour :

- des services du siège situés à Nancy,
- de 2 divisions d'exploitation : Besançon et Metz,
- de 2 services d'ingénierie routière (SIR) : SIR Lorrain, SIR Vesoul,
- d'un service spécialisé en ouvrages d'art.

Le réseau de la DIR Est



www.dir-est.fr